

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapis », session 2024

Épreuve écrite d'admissibilité

24-MC-TART-ECRIT-P

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).
(durée 2 heures ; coefficient 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 6 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Documents photographiques (4 pages)

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapis », session 2024

Épreuve écrite d'admissibilité

24-MC-TART-ECRIT-P

SUJET :

Vous êtes technicienne ou technicien d'art dans l'atelier de restauration de tapis au Mobilier national. Vous êtes en charge de la restauration d'un tapis, provenant de la manufacture d'Aubusson de Jean Sallandrouze de Lamornaix, ayant subi diverses modifications sous la Restauration et comportant plusieurs dégradations.

Après intervention, ce tapis servira à l'ameublement d'une institution.

À partir du dossier technique fourni, il vous est demandé un dossier prévisionnel de restauration comportant les éléments suivants :

- Une description générale de la pièce en mentionnant son époque,
- Une proposition détaillée de restauration des dégradations,
- Une proposition de travail de finitions pour la pièce.

Pièces jointes :

- Une photographie générale du tapis côté velours, figure 1.
- Une photographie de la zone de dégradations sur l'envers, figure 2.
- Une photographie de la zone de dégradations sur l'endroit, figure 3.
- Une photographie de la bordure du tapis côté velours, figure 4.







